CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance ordinaire du 3 octobre 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 3 octobre 2018 à 19 h 00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Gilles Bastien Maire

Monsieur Michel Lamoureux Conseiller Monsieur Pascal Saumure Conseiller Madame Monique Pelletier Conseillère Monsieur Jean Daoust Conseiller

Sont absents: Monsieur Yvon Pelletier Conseiller

Madame Ariane Matteau Conseillère

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance est ouverte à 19 h 00.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2018-10-03-258

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018
- 0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de septembre 2018
- 0-5 Remerciements aux députés Subvention Fonds des Petites Collectivités
- 0-6 Période de questions

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2018
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de septembre 2018
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 septembre 2018
- 100-7 Réclamation Bell Canada Incident sur la Montée du Lac-des Trenteet-un-Milles
- 100-8 Diagnostic organisationnel
- 100-9 Souper de Noël
- 100-10 Période de questions

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Camion autopompe citerne Réparation des valves
- 200-3 Acquisition d'une échelle Nouveau prix
- 200-4 Période de questions

300 TRANSPORT ET COMMUNICATION

- 300-1 Rapport des travaux exécutés par le service des travaux publics
- 300-2 Appel d'offres BOU-2018-04 Contrat d'entretien des chemins d'hiver Cahier des clauses techniques générales
- 300-3 TECQ Modification de la programmation des travaux
- 300-4 Circulation des motoneiges Montée du Lac-des-Trente-et-Un-Milles
- 300-5 Période de questions

400 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
 - A- Instrument défectueux Oxymètre
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
 - A- Fournitures
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
- 400-5 Période de questions

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de septembre 2018
- 600-3 Adoption du premier projet de règlement numéro 2018-315 Modification d'usage Zone U-207
- 600-4 Aménagements paysagers 2018 Exécution des travaux
- 600-5 Demande de cession d'une parcelle de terrain 82 Montée Gorman
- 600-6 Période de questions

700	LOISIRS ET CULTURE	
-----	--------------------	--

- 700-1 Patinoire 2018-2019
- 700-2 Réseau Biblio de l'Outaouais Cotisation spéciale 2019
- 700-3 Fresques des quatre saisons
- 700-4 Règlement concernant la location et l'utilisation de la salle municipale
- 700-5 Fête municipale Souper reconnaissance des bénévoles
- 700-6 Période de questions

Too o Tonodo do quodiono	
800	CORRESPONDANCE
900	VARIA
1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
1100	LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A-Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018

M.B. 2018-10-03-259

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de septembre 2018

Le maire Gilles Bastien résume les différents sujets traités lors des rencontres auxquelles il a participé en septembre 2018.

Rencontres régulières Projet de la SAGE – Relevés du myriophylle à épi Bilan annuel CISSSO Passerelle piétonnière Travaux à l'église

0-5 Remerciements aux députés — Subvention - Fonds des Petites Collectivités

M.B. 2018-10-03-260

Considérant l'annonce le 8 août 2018, effectuée par le député fédéral, monsieur William Amos, et la députée provinciale, madame Stéphanie Vallée, que les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun plus de 40 000\$ pour l'aménagement d'un nouveau chemin multiressources reliant la municipalité de Bouchette et celle de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau et ce, en vertu du programme « Fonds des Petites Collectivités (FPC);

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu que le maire fasse parvenir une lettre de remerciements aux deux députés pour leur investissement gouvernemental dans ce projet visant l'aménagement d'un chemin reliant la municipalité de Bouchette à la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

0-6 Période de questions

Une question est posée en ce qui concerne les droits de passage nécessaires à la construction du chemin inter municipal concerné par la demande au FPC.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
-----	-------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

Le suivi des procès-verbaux en date du 30 septembre 2018 est déposé pour information aux membres du conseil.

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2018-10-03-261

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 30 septembre 2018, pour un montant total de 4 049.39 \$.

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2018

Le suivi budgétaire du projet de voirie en date du 30 septembre 2018 est déposé pour information aux membres du conseil.

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de septembre 2018

M.B. 2018-10-03-262

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de septembre 2018 pour un montant total de 84 037.61 \$, telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 septembre 2018

M.B. 2018-10-03-263

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 30 septembre 2018 pour un montant de 164 201.53\$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Réclamation Bell Canada – Incident sur la Montée du Lac-des-Trente-et-Un-Milles

M.B. 2018-10-03-264

Considérant la résolution M.B. 2018-08-06-226 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 6 août 2018:

Considérant les informations juridiques obtenues de notre firme d'avocats;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder au paiement de la réclamation reçue de Bell Canada au montant de 2 313.28\$. Les crédits budgétaires pour le paiement de cette réclamation proviendront du poste « Taxes foncières » (02-211-10-000).

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Des démarches sont entreprises par la directrice générale afin d'obtenir les informations relatives au fil de Bell Canada enfoui sous les chemins municipaux en gravier et ce, afin de connaître la profondeur de ces fils et de les répertorier sur une carte.

100-8 Diagnostic organisationnel

M.B. 2018-10-03-265

Considérant la résolution M.B. 2018-05-07-143 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 7 mai 2018 ;

Considérant l'offre reçue de la Fédération québécoise des municipalités pour nous accompagner dans le processus d'analyse de la structure organisationnelle et de l'organisation du travail au sein de la municipalité de Bouchette:

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de retenir les services du personnel du service en ressources humaines et relations de travail de la Fédération québécoise des municipalités afin de procéder à une analyse de notre organisation municipale et ce, selon l'offre de service reçue. Les crédits budgétaires pour cette dépense proviendront du poste de revenus « Droits de mutation » (01-233-12-000).

Adoptée à l'unanimité

100-9 Souper de Noël

M.B. 2018-10-03-266

Considérant que les membres du conseil considèrent qu'il est important de tenir un souper de Noël;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour l'organisation d'un souper de Noël. Les personnes invitées pour ce souper sont : les élus, les employés municipaux et les pompiers volontaires en incluant les conjointes et les conjoints. Il est convenu que ce souper se tiendra au « Restaurant l'Huile d'Olive », restaurant situé sur le territoire de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

100-10 Période de questions

Aucune question n'est posée.

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
-----	-------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois de de septembre 2018.

200-2 Camion autopompe citerne – Réparation des valves

M.B. 2018-10-03-267

Considérant le test annuel effectué sur le camion autopompe citerne;

Considérant que suite à ce test, quatre valves doivent être changées;

Considérant le prix obtenu par le directeur du service incendie, Richard Carle:

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'autoriser le remplacement de ces quatre valves et ce, pour un montant d'environ 1870\$ plus taxes. Cette dépense sera imputée au poste « Entretien réparation véhicules » (02-220-00-525).

Adoptée à l'unanimité

200-3 Acquisition d'une échelle - Nouveau prix

M.B. 2018-10-03-268

Considérant la résolution M.B. 2018-07-09-196 adoptée par les membres du conseil municipal lors de la séance ordinaire tenue le 9 juillet 2018;

Considérant que la liste des fournitures incendie incluait une échelle pour un montant de 265\$ plus taxes;

Considérant que l'échelle à ce tarif ne répond pas au besoin du service incendie;

Considérant qu'une échelle répondant aux besoins du service incendie coûte plutôt 955\$ plus taxes;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de procéder à l'acquisition d'une échelle au coût de 955\$ plus taxes et transport. Cette dépense sera imputée au poste « Pièces et accessoires incendie» (02-220-00-640).

Adoptée à l'unanimité

200-4 Période de questions

Aucune question n'est posée.

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
-----	----------------------------

300-1 Rapport des travaux exécutés par le service des travaux publics

Le rapport des travaux exécutés par le service des travaux publics pour le mois de septembre 2018 est déposé par la directrice générale.

300-2 Appel d'offres BOU-2018-04 - Contrat d'entretien des chemins d'hiver - Cahier des clauses techniques générales

M.B. 2018-10-03-269

Considérant la résolution M.B. 2018-09-10-245 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 10 septembre 2018;

Considérant que cette résolution mandatait la directrice générale pour aller en appel d'offres pour le contrat d'entretien des chemins d'hiver;

Considérant la note inscrite au procès-verbal à l'effet d'examiner, de comparer et de modifier le devis utilisé lors du dernier appel d'offres et ce, avec le devis utilisé par le ministère des transports pour l'entente conclue avec cet organisme pour le déneigement de la portion de la rue Principale, portion appartenant au MTQ;

Considérant le devis préparé par la directrice générale;

Considérant que la portion du devis intitulé « Cahier des clauses techniques générales » a été envoyé aux membres du conseil pour approbation;

Considérant que les membres du conseil attestent qu'ils ont pris connaissance de cette portion du devis;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'approuver le cahier des clauses techniques générales préparé par la directrice générale et ce, pour aller en appel d'offres pour le contrat d'entretien des chemins d'hiver pour la saison 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité

Montée du Lac-des-Trente-et-Un-Milles – Circulation motoneige

M.B. 2018-10-03-270

Considérant la demande formulée par le Club les Ours blancs à l'effet d'élargir l'emprise d'une section de la Montée du Lac-des-Trente-et-Un-Milles pour ainsi pouvoir permettre la circulation des motoneiges dans cette emprise;

Considérant que certaines vérifications seront effectuées afin de s'assurer de la faisabilité et de la réalisation de certains travaux afin de répondre positivement à la demande;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'ajouter au devis le déneigement d'une certaine portion de la Montée du Lac-des-Trente-et-Un-Milles, dont les informations sont à venir.

Adoptée à l'unanimité

300-3 TECQ – Modification de la programmation des travaux

M.B. 2018-10-03-271

Considérant la résolution M.B. 2018-07-09-198 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 9 juillet 2018;

Considérant la résolution M.B. 2018-07-09-199 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 9 juillet 2018 et mandatant le service de génie municipal de la MRCVG pour procéder aux analyses et aux estimés pour les travaux à être exécutés à l'aide du programme de la TECQ;

Considérant les estimations préliminaires produites par l'ingénieur du service de génie municipal de la MRCVG pour les travaux à être exécutés;

Considérant que les membres du conseil désirent modifier la programmation des travaux qui avait été présentée lors de la séance tenue le 9 juillet 2018;

Considérant la réalisation des travaux de renouvellement des conduites d'égout effectué pendant la saison estivale 2018;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour informer le ministère des Affaires municipale et de l'Occupation du territoire qu'une modification de la programmation des travaux est demandée. Cette modification consiste à remplacer la programmation déposée par les travaux suivants :

Travaux	Localisation	Estimation	Réalisation
Priorité 3 Renouvellement des conduites d'égout	Rue Lecompte	175 000\$	Année 2018
Priorité 4 Voirie locale	Chemin Paul Chemin de la Rivière-Gatineau Sud Chemin de la Ferme-des-Six	431 595\$	Année 2019

Adoptée à l'unanimité

Travaux relatifs au programme TECQ - Mandat au service de génie municipal de la MRCVG

M.B. 2018-10-03-272

Considérant la résolution M.B. 2018-07-09-199 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 9 juillet 2018 et mandatant le service de génie municipal de la MRCVG pour procéder aux analyses et aux estimés pour les travaux à être exécutés à l'aide du programme de la TECQ;

Considérant la résolution M.B. 2018-10-03-271 adoptée par les membres du conseil séance tenante;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de retenir les services du service de génie municipal de la MRCVG afin de procéder à la préparation de l'appel d'offres en vue de la réalisation des travaux en voirie énumérés à l'intérieur de la nouvelle programmation, travaux qui seront réalisés dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec 2014-2018 (TECQ). Il est prévu que l'affichage de cet appel d'offres se réalise en février 2019.

300-4 Circulation des motoneiges – Montée du Lac-des-Trente-et-Un-Milles

Sujet déjà traité au point 300-2.

300-5 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Travaux demandés sur le chemin de l'Auberge
- Travaux sur le pont de fer
- Problématique des castors Secteur Lac Edja
- Travaux exécutés par Hydro-Québec Dommage chemins
- Remerciements pour implication au niveau du patrimoine

400 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

A- Instrument défectueux – Oxymètre

M.B. 2018-10-03-273

Considérant que l'oxymètre utilisé à l'usine d'épuration ne fonctionnait plus;

Considérant que cet instrument est nécessaire pour mesurer l'oxygène présent dans l'eau et ainsi respecter les exigences du ministère à cet effet;

Considérant que la directrice générale, par le règlement de délégation de pouvoirs en vigueur, a autorisé la réparation de cet instrument;

En conséquence, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'entériner la décision prise par la directrice générale pour la réparation de l'oxymètre. Cette dépense, au montant de 1085\$ plus taxes plus transport sera imputée au poste « Pièces accessoires et fournitures » (02-414-00-640).

Adoptée à l'unanimité

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

A-Fournitures

M.B. 2018-10-03-274

Considérant que certains travaux d'entretien et de réparation doivent être effectués à la station de pompage;

Considérant que certaines fournitures sont nécessaires pour effectuer ces travaux;

Considérant la liste des fournitures déposée par l'inspecteur municipal;

Considérant la vérification de prix effectuée par l'inspecteur municipal;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à l'acquisition des fournitures nécessaires pour la station de pompage. Ces fournitures consistent à : Divers tuyaux flexibles et clapets ». Le coût total de ces fournitures se chiffre à 1730\$ plus taxes et transport s'il y a lieu.

Adoptée à l'unanimité

400-3 Écocentre et site des lagunes

400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

400-5 Période de questions

Aucune question n'est posée.

500 SANTÉ ET BIEN ÊTRE	
------------------------	--

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
-----	---

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de septembre 2018

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de septembre 2018 sont déposées.

600-3 Adoption du premier projet de règlement numéro 2018-315 – Modification d'usage – Zone U-207

M.B. 2018-10-03-275

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-315

Règlement modifiant le règlement numéro 85 de la municipalité de Bouchette afin de modifier l'usage permis dans la zone U-207

ATTENDU QUE la municipalité de Bouchette adoptait le 3 mai 1993

son règlement de zonage, règlement 85, conformément à la Loi sur l'aménagement et

l'urbanisme;

ATTENDU QU' une municipalité locale, en vertu des pouvoirs qui lui

sont conférés, peut modifier un règlement conformément aux procédures citées aux articles 123 et suivants de la loi sur l'aménagement et

l'urbanisme;

ATTENDU QUE comme mentionné au plan 78430-1 annexé au

règlement de zonage, l'usage permis dans la zone U-

207 est h12, soit les maisons mobiles;

ATTENDU QUE la municipalité de Bouchette désire retirer l'usage

permis dans la zone U-207 et permettre un usage

résidentiel;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné par le conseiller au

siège numéro 3, Yvon Pelletier, lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 septembre 2018, afin de modifier le règlement de zonage numéro 85, pour y retirer l'usage h12, maison mobile, et ajouter

l'usage h1 et ce, dans la zone U-207;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par

Monique Pelletier, il est résolu d'adopter le premier

projet de règlement 2018-315 comme suit :

Article 1 - Préambule

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci.

Article 2 - Retrait de l'usage h12

L'usage h12, maison mobile, est retiré dans la zone U-207.

Article 3 - Ajout de l'usage h1

L'usage h1, habitation unifamiliale isolée, est ajouté dans la zone U-207.

Article 4 - Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Gilles Bastien Claudia Lacroix

Gilles Bastien Claudia Lacroix
Maire Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

600-4 Aménagements paysagers 2018 - Exécution des travaux

Note au procès-verbal

Les travaux automnaux relatifs aux aménagements paysagers seront réalisés en régie interne avec la responsable, Madame Hanny Panek.

600-5 Demande de cession d'une parcelle de terrain – 82 Montée Gorman

M.B. 2018-10-03-276

Considérant la correspondance reçue de Monsieur Robert Lemieux en juillet 2018;

Considérant que cette demande concerne sa propriété ayant comme adresse civique le 82, montée Gorman;

Considérant que suite à la réforme cadastrale, un tracé de chemin municipal traverse sa propriété;

Considérant que ce tracé de chemin apparaît sous le numéro de cadastre 4 740 620;

Considérant que présentement ce tracé n'est aucunement utilisé comme chemin municipal;

Considérant que monsieur Lemieux demande l'approbation de la municipalité afin d'enclencher les procédures visant le transfert de cette parcelle de terrain;

Considérant que monsieur Lemieux s'engage à défrayer tous les frais reliés à ce transfert de propriété;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de céder la parcelle de terrain ayant comme cadastre le 4 740 620 à monsieur Robert Lemieux. Il est aussi résolu d'autoriser le maire, Gilles Bastien et la directrice générale, Claudia Lacroix à signer les documents de transfert de propriété pour ladite parcelle de terrain.

Adoptée à l'unanimité

600-6 Période de questions

Aucune question n'est posée.

700	LOISIRS ET CULTURE
-----	--------------------

700-1 Patinoire 2018-2019

M.B. 2018-10-03-277

Considérant la résolution M.B. 2018-09-10-253 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 10 septembre 2018;

Considérant que cette résolution mandatait la directrice générale pour procéder à certaines vérifications auprès des personnes embauchées l'an dernier pour les travaux relatifs à la patinoire;

Considérant que les deux personnes sont disponibles encore cette année pour occuper les mêmes fonctions;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à l'embauche de Marguerite Langlois pour la surveillance des lieux et de Charles Saumure pour la fabrication et l'entretien de la glace et ce, pour la saison 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité

700-2 Réseau BIBLIO de l'Outaouais – Cotisation spéciale 2019

M.B. 2018-10-03-278

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu que la municipalité de Bouchette participe à la cotisation spéciale 2019 du Réseau BIBLIO de l'Outaouais et ce, au taux de 0.50\$ per capita pour le développement des collections locales.

Adoptée à l'unanimité

700-3 Fresques des quatre saisons

M.B. 2018-10-03-279

Considérant la résolution M.B. 2013-02-04-053 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 4 février 2013;

Considérant que cette résolution concernait le dépôt d'une demande de soutien financier dans le cadre d'un programme visant la reconnaissance et la mise en valeur du milieu;

Considérant que la municipalité a bénéficié, dans le cadre de ce programme, d'un montant de 2 500\$ pour la réalisation d'une fresque peinte par des artistes de la Vallée-de-la-Gatineau;

Considérant que deux artistes, Céline Carle et Fernande Ducharme, ont peint les fresques représentant les quatre saisons;

Considérant que depuis la construction du nouveau pavillon adjacent à la patinoire, les fresques sont entreposées;

Considérant que la municipalité s'est engagée à conserver les fresques à long terme;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour prendre les mesures nécessaires afin que les fresques soient installées sur la structure recouvrant la patinoire, soit le Centre Quatre Saisons.

Adoptée à l'unanimité

700-4 Règlement concernant la location et l'utilisation de la salle municipale

Le conseillère au siège numéro 4, Monique Pelletier, annonce ce 3 octobre 2018, qu'un avis de motion est donné en vue de l'adoption, à une prochaine séance de conseil, d'un règlement modifiant le règlement numéro 176 de la municipalité de Bouchette, règlement concernant la location et l'utilisation de la salle municipale, afin de modifier l'article concernant les priorités de location.

Monique Pelletier Conseillère au siège 4

Note au procès-verbal

Le projet de règlement numéro 2018-316 est présenté. Ce règlement vise à modifier le règlement en vigueur concernant l'article relatif aux priorités de location.

700-5 Fête municipale – Souper reconnaissance des bénévoles

M.B. 2018-10-03-280

Considérant la résolution M.B. 2018-06-04-174 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 4 juin 2018;

Considérant que la date de cette fête municipale est maintenant connue;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu que la fête municipale visant à reconnaître les bénévoles œuvrant dans la municipalité de Bouchette se tienne le samedi 17 novembre 2018 et ce, à la salle municipale.

Adoptée à l'unanimité

700-6 Période de questions

Aucune question n'est posée.

800 CORRESPONDANCE	
--------------------	--

Adhésion 2018-2019 - Loisir sport Outaouais

M.B. 2018-10-03-281

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder au paiement relatif à l'adhésion de la municipalité de Bouchette à l'organisme Loisir sport Outaouais et ce, pour l'année 2018-2019 au montant de 110.50\$ plus taxes.

900	VARIA
1000	PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question est posée concernant l'envoi d'une lettre au nouveau député provincial.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE	
------	--------------------	--

M.B. 2018-10-03-282

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 50.

Gilles Bastien	Claudia Lacroix, B.A.A.
Maire	Directrice générale
	Secrétaire-trésorière